

JOURNÉE D'ÉTUDE

Première journée d'étude coorganisée par

La chaire Urbanisme et Aménagement Durables (UAD)

et

La Cour administrative d'appel de Nancy

ÉOLIENNES : PERSPECTIVES CROISÉES

ENTRÉE GRATUITE

en présentiel ou en distanciel

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Nombre de places limité



OU chaire-uad@univ-lorraine.fr

14
NOV 2024

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
6, RUE DU HAUT BOURGEOIS, NANCY

8h30 **Accueil des participants**

8h50 **Allocutions d'ouverture**

Pascale Rousselle, Conseillère d'État, Présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy

Pascal Caille, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine, Titulaire de la chaire Urbanisme et Aménagement Durables

1ÈRE SESSION

LA CONCILIATION DE L'ÉCOLOGIQUE ET DE L'ÉCONOMIQUE

Présidence : **Christophe Fardet**, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine

9h00 **Regards sur la loi d'accélération des EnR**

Maxime Boul, Maître de conférences en droit public à l'Université Toulouse Capitole

9h15 **Les intérêts des opérateurs économiques**

Élodie Saillard, Responsable juridique et affaires institutionnelles du Syndicat des Énergies Renouvelables

9h30 **L'office du juge administratif**

Laurie Guidi, Présidente-assesseur à la Cour administrative d'appel de Nancy

9h45 **Débats**

10h30 **Pause**

2ÈME SESSION

DE LA PLANIFICATION À L'AUTORISATION

Présidence : **Marc Wallerich**, Président de la première chambre de la Cour administrative d'appel de Nancy

10h45 **Les schémas régionaux éoliens**

Gauthier Boutineau, Chef du pôle énergies renouvelables à la DREAL Grand Est

11h00 **Le rôle de l'autorité environnementale**

Jean-Philippe Moreteau, Président de la Mission régionale d'autorité environnementale Grand Est

11h15 L'élu local, le préfet et le citoyen

Antony Caps, Maire de Nomeny

11h30 Débats

12h15 Pause déjeuner

3ÈME SESSION

LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES

Présidence : **Pascal Caille**, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine

14h00 Du respect des paysages et du patrimoine

Sandrine Antoniazzi, Première conseillère, Rapporteuse publique à la Cour administrative d'appel de Nancy

14h15 La question des nuisances sonores

David Écotière, Directeur adjoint de l'Unité mixte de recherche en acoustique environnementale (UMRAE)

14h30 Les conflits d'usage en mer

Mylène Le Roux, Professeure de droit public à l'Université de Nantes

14h45 Débats

15h30 Pause

TABLE RONDE : QUELLE CONVERGENCE POUR LE TRAITEMENT JURIDICTIONNEL DE L'ÉOLIEN EN EUROPE ?

Présidence : **Pascale Rousselle**, Présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy

15h45 Table ronde

Colette Debroux, Présidente de la 13ème chambre au Conseil d'État de Belgique

Matthias Keller, Juge au tribunal administratif d'Aix-la-Chapelle

Pier Marco Rosa Salva, Avocat au barreau de Venise

17h30 Fin des travaux

14

NOV 2024

**Cour administrative d'appel
6, rue du Haut Bourgeois, Nancy**

La transition écologique postule le développement accru des alternatives aux modes traditionnels de production d'énergie. Inéluctable, l'essor des énergies renouvelables n'est cependant pas sans générer de tensions. Il en va ainsi des éoliennes. Si, fondamentalement, leur intérêt ne saurait être remis en cause, elles n'en continuent pas moins de susciter la réflexion. La confrontation de la question économique et de la question écologique, le processus de détermination des conditions d'implantation par les autorités administratives et d'optimisation de son acceptabilité citoyenne, la conciliation d'intérêts souvent antagonistes, le rôle de la juridiction administrative dans le règlement des différends, sont autant de questions qui seront abordées à l'occasion de la présente journée d'étude. Celle-ci sera l'occasion, d'une part, de croiser les regards théoriques et pratiques, d'autre part, d'observer comment les différents acteurs appréhendent leur rôle dans le développement de cette source d'énergie.

Coordination scientifique : **Pascal Caille**, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine et **Pascale Rousselle**, Présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



**URBANISME
AMÉNAGEMENT
DURABLES**



**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE NANCY**